



**BULLETIN N°3 – EDITION DU 7 SEPTEMBRE 2016**

# A retenir cette semaine

## Colza

Maintenir la surveillance sur les altises et les limaces, ravageurs de début de cycle, en particulier dans les situations aux levées hétérogènes ou difficiles.

\* \* \*



## Colza

### Stade de la culture

40 parcelles constituent aujourd'hui le réseau d'épidémiosurveillance lorrain.

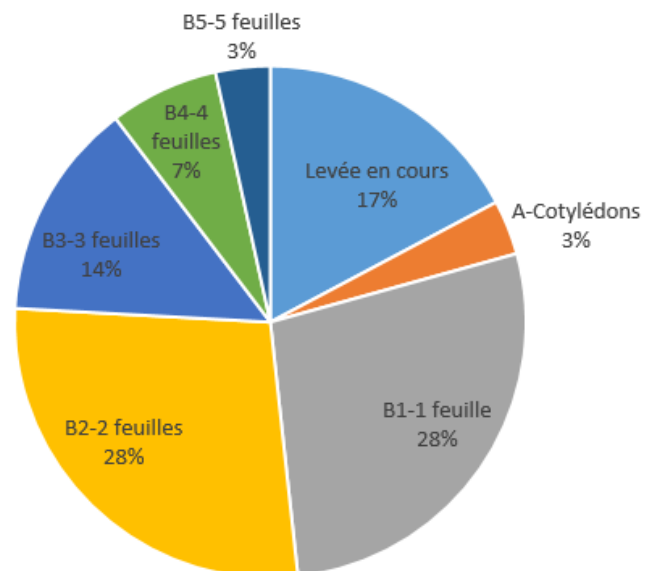
Cette semaine, la levée souvent difficile est en cours sur 17% des parcelles observées, tandis que les parcelles levées se situent entre les stades 1 feuille étalée à 5 feuilles étalées.

**A ce jour, la majorité des parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques a atteint ou dépassé le stade 2 feuilles étalées.**

Le manque d'eau de ces dernières semaines a perturbé les levées des colzas et les chantiers de semis. De nombreuses levées lentes et hétérogènes sont signalées. Dans ces situations, surveiller particulièrement les ravageurs de début de cycle dont la nuisibilité est forte au stade plantule.

**Pensez à mettre en place les pièges (voir BSV n°1 édition du 24/08/2016).**

Répartition des stades du colza



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

## BULLETIN N°3 – EDITION DU 7 SEPTEMBRE 2016

### Limaces

Les conditions sèches que l'on connaît actuellement ne sont pas favorables à l'activité des limaces. Celle-ci reste modérée cette semaine :

- Sur les 15 pièges à limaces relevés cette semaine, seuls 2 ont été actifs ;
- Des morsures de limaces sur plantes ont été signalées dans 1/3 des parcelles observées.

Toutefois, il convient de surveiller les parcelles notamment si des averses sont annoncées ou si un couvert maintient l'humidité au sol, car les populations abritées en bord de champ ou en profondeur dans le sol pourraient rapidement « reprendre du service ».

**Rester vigilant sur l'apparition de dégâts de limaces sur plantes et leur accumulation de la levée au stade 3-4 feuilles.**

### Altises

Cette semaine, l'activité des altises (*altise des crucifères et altise d'hiver*) est en augmentation. (Cf. BSV n°1 édition du 24/08/2016 pour la reconnaissance des deux espèces).

Tandis que les captures d'altises d'hiver sont anecdotiques (7% de pièges actifs), des morsures de l'insecte sont signalées dans 71% des parcelles du réseau contre 40% la semaine précédente. Les attaques restent toutefois modérées avec en moyenne 11% de pieds touchés dans les situations concernées et des prélèvements foliaires limités.

**Le seuil de risque fixé à 80% de pieds avec morsures sans dépasser ¼ de la surface foliaire détruite n'est jamais atteint.**

**La culture est sensible aux dégâts d'altise de la levée à 3 feuilles inclus. Après 4 feuilles, il est généralement inutile d'intervenir.**

**L'observation doit être régulière tout au long de la période de sensibilité. L'accumulation des dégâts d'altises peut être explosive et dépasser rapidement le seuil indicatif de risque.**

**L'analyse de risque doit également prendre en compte la dynamique de pousse du colza ainsi que les conditions climatiques qui seront plus ou moins favorables à une sortie rapide de la période de sensibilité.**


### Exemples de situations



**Dégâts non pénalisants**  
Moins de 25 % de la surface foliaire touchée



**Dégâts pénalisants**  
Plus de 25 % de la surface foliaire touchée



## BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES BULLETIN N°3 – EDITION DU 7 SEPTEMBRE 2016

**Surveiller les colzas jusqu'à la fin de la période de sensibilité en privilégiant l'observation en bordures de parcelles**, notamment à proximité d'un champ de colza la campagne précédente. La destruction des repousses de colzas à proximité peut entraîner une migration des populations de petite altise vers la nouvelle culture en place.

La campagne 2015/2016 a confirmé l'existence de populations résistantes aux pyréthrinoïdes chez le charançon du bourgeon terminal et l'altise d'hiver. Sur son site internet, Terres Inovia dresse un état des lieux des résistances et insiste, dans ce contexte, sur les recommandations agronomiques et stratégiques pour lutter contre le ravageur. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil de nuisibilité est capitale avant toute décision.

Plus d'information sur :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/altise-dhiver-grosse-altise/>

**Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>**

**Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL [www.cra-lorraine.fr](http://www.cra-lorraine.fr) et le site de la DRAAF ACAL <http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/>**

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par Arvalis, Terres Inovia et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture ACAL, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le Sral ACAL (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace-Champagne-Ardenne - Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02  
Chambre Régionale d'Agriculture ACAL – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU